

Nom et coordonnées de l'école Maternelle Les Lutins Commune : LE BARP	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIEME TRIMESTRE Date : Mardi 15 juin 2021
---	--

Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Lalanne, excusée.

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach, Micaud, Roissé	Mme Sarrazin (Maire)	Mr Labarthe (FCPE)	Pas de DDEN nommé
Mr Colleu (remplaçant de Mme Bergeron)	M. Prémont (élu Patrimoine, cadre de vie)	Mr Raynaud (Paradis-col'eyre)	

Début du conseil d'école : 18h

PARCOURS DE L'ELEVE :**1) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève**

- **APC**

L'aide pédagogique complémentaire proposée aux enfants en difficulté s'est déroulée sur 4 périodes entre le 21/09 et le 06/05. Au total 16 enfants ont pu en bénéficier. Menée par les enseignantes, cette aide était centrée sur la maîtrise de la langue conformément aux prérogatives ministérielles.

- **RASED:**

La psychologue scolaire Mme Lacam Vigouroux est intervenue pour des observations de classe et les ESS (équipe de suivi de scolarisation).

Le poste de Maître G (enseignante spécialisée à dominante relationnelle) n'était pas pourvu cette année. Mme Mosbach ne sait pas à l'heure actuelle ce qui l'en sera à la rentrée prochaine.

2) Liaison GS/CP

Un échange entre élèves de GS et de CP a eu lieu ce matin. Mme Micaud en précise les modalités. Pour des raisons liées au contexte sanitaire (non brassage des élèves), les échanges habituels n'ont pu avoir lieu. Cependant les GS sont allés visiter les locaux de l'élémentaire (classes, cour et salle de restauration sans y manger) pendant que les CP étaient accueillis par les enseignants de maternelle. Ces activités se sont déroulées dans la matinée.

Les enseignants se sont quant à eux rencontrés en amont afin de préparer l'accueil des futurs nouveaux CP.

PROJETS ET VIE DE L'ECOLE :

- **Bilan du Projet d'école**

Le bilan du Projet d'Ecole 2016/2020 (Fluidité des parcours de l'élève) a été dressé. Mme Mosbach met en avant 2 points positifs : la création d'un carnet de réussite valorisant les acquis des élèves de la PS à la GS (cyclé 1) et la mise en place d'un tutorat de lecture entre élèves de CE 2 et maternelle, qui a pris fin lors de la fermeture de l'école Jean de La Fontaine de Haureuils.

Le nouveau projet 2020-2024 est en attente de validation par l'IEN.

- **Mini-concert**

En raison du contexte sanitaire, l'équipe enseignante avait opté pour l'achat de liens permettant de visionner les mini-concerts à défaut de se rendre sur place. Mais Hélios évènements, qui procède aux captations vidéos des mini-concerts donnés par l'ONBA, a annulé la commande. Les concerts n'ayant pas eu lieu en raison de la fermeture des salles, aucune captation n'a été réalisée.

L'équipe enseignante a d'ors et déjà réservé 2 mini-concerts en présentiel pour la prochaine saison.

- **Spectacle « Musique des hommes »**

La troupe Orange et Rose est venue combler ce manque culturel vendredi 21 mai. Son spectacle « La musique des hommes » a fait l'unanimité auprès des enfants de maternelle et d'élémentaire. Il s'agissait d'un voyage musical dans le temps depuis l'origine, jusqu'aux époques clés de notre culture musicale. Ce spectacle a eu lieu dans l'enceinte des Lutins pour 4 représentations : 1 Maternelle et 3 Elémentaire dans le plus strict respect des règles sanitaires (non brassage des groupes, conditions d'hygiène requises).

- **Projets collaboratifs avec APS**

Une journée déguisée a lieu le vendredi 5/03. Enfants, animateurs, ATSEM et enseignants se sont réunis dans la cour pour partager un moment de convivialité en musique autour d'une chorégraphie préparée par Jérémy de l'équipe de l'APS. Cela a été une belle journée, à renouveler l'année prochaine. L'équipe d'animateurs et d'enseignants remercient chaleureusement les parents pour leur participation (enfants déguisés et confection de beaucoup de crêpes).

La kermesse de l'école n'ayant pu avoir lieu, l'équipe d'animateurs et d'enseignants a programmé une journée festive pour les enfants. Celle-ci aura lieu sur le temps scolaire, elle sera interne (sans les parents) le vendredi 25 juin. Au programme : les enfants joueront avec des jeux traditionnels en bois le matin (jeux habituellement loués pour la kermesse). Ceux-ci seront désinfectés avant chaque rotation des classes. Un spectacle de magie est prévu l'après-midi suivi d'un goûter (mini-beignets confectionnés par la boulangerie Martinet). Cette journée sera financée par l'APS et la coopérative scolaire.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

- **Organisation du bureau des élections de l'année prochaine**

Mme Mosbach rappelle que les parents actuellement élus le restent jusqu'aux prochaines élections.

- **Bilan des exercices de Sécurité**

Dans l'année, 4 exercices de sécurité doivent être obligatoirement organisés (PPMS Attentat Intrusion, PPMS risques majeurs, Incendie 1 et Incendie 2). Tous ont eu lieu avant le dernier Conseil d'école et se sont bien déroulés. Dans le cadre du bilan du 2ème exercice incendie, Mme Mosbach a demandé la révision du protocole d'évacuation qui n'est pas satisfaisant. Elle vérifie seule les locaux après évacuation alors qu'une répartition par secteur serait plus appropriée (trop de salles et de recoins, grande superficie de l'école). Mme Mosbach souhaiterait que ce protocole soit établi en collaboration avec les services de secours comme évoqué avec Mr Bardet.

- **Bilan des travaux**

Mme Mosbach rapporte qu'une bonne partie des travaux a été réalisée mais qu'il en reste néanmoins beaucoup (un mail récapitulatif a été envoyé à Mme Péral).

Le portail principal d'entrée peut être bloqué en position ouverte, mais les 2 trous accidentogènes de la cour ne sont toujours pas rebouchés. Un panneau du grillage qui entoure l'aire de jeu gazonnée a été raccourci mais ses extrémités sont très saillantes.

La pose de verrous étant interdites sur les portes coupe-feu, la mairie indique qu'il n'y a qu'à les fermer à clé. Mme Mosbach informe ne pas être en possession des clés des salles de classe, que la mairie dit avoir données il y a quelques années. Mr Prémont note qu'il faut fournir un nouveau jeu de clés. Mme Mosbach précise qu'il faut également débloquer le pêne dormant qui a été peint, et qui est donc bloqué.

Mme Sarrazin informe le conseil de la validation du budget pour l'attribution d'un ordinateur portable pour l'équipe enseignante, la rénovation de peintures intérieures et extérieures, 1 sono, 2 bancs de classe PS, une enveloppe de 5000 euros pour la réfection du garage à vélos, des étagères métalliques pour le stock (rangement du matériel actuellement stockés dans les placards intégrés de la petite salle de jeu).

Mme Mosbach remercie la municipalité au nom de toute l'équipe.

- **Equipement informatique**

Pour rappel, l'équipe enseignante souhaiterait l'accès à internet dans toutes les classes. La mairie informe que le dossier de demande de subvention pour équiper l'école en ordinateurs n'a pas été retenu et reviendra vers Mme Mosbach concernant l'installation d'internet filaire.

- **Budgets municipaux**

Mme Benoist (comptabilité mairie) a fourni le montant alloué par enfant à Mme Mosbach.

Il est basé sur un effectif de 105 enfants pour l'année civile 2021. A savoir environ 80,44 euros par enfant, répartis ainsi :

- 35,60 euros pour l'achat de fournitures scolaires ;
- 13,50 euros pour des entrées au musée/spectacle/visites. A titre d'exemple, un billet de mini-concert coûte 8,50 euros.
- 10 euros pour l'achat d'un livre de Noël. Dans le commerce, les livres offerts coûtent entre 15 et 20 euros.

- 21,33 euros pour les transports. A titre informatif, en 2018 toute l'école est allée à Marquèze, prix du transport 1500 euros.

Cette base est complétée par la coopérative scolaire qui est facultative.

Les associations de parents d'élèves par leurs dons permettent également la venue d'artistes ou d'animateurs à l'école. Elles en sont chaleureusement remerciées.

Mme Mosbach souligne l'importance du budget alloué et en remercie la municipalité. Mme Sarrazin rajoute que la commune de Le Barp fait partie des communes les plus généreuses du secteur.

Mme Mosbach précise que sans utilité pédagogique réelle, aucune dépense n'est réalisée et que par conséquent il arrive qu'une partie du budget alloué ne soit pas dépensée (exemple : le transport ou sorties à cause du Covid pour l'année 2020).

Mme Mosbach demande si un réajustement est envisageable en cours d'année pour les 22 enfants supplémentaires que l'école va accueillir à la rentrée (ouverture d'une 5ème classe). Mr Prémont dit que le budget 2022 sera basé sur l'effectif de janvier 2022.

- **Rentrée 2021**

Une 5ème classe sera ouverte à la rentrée.

Les chiffres provisoires pour la rentrée 2021 sont les suivants :

- 48 PS
- 38 MS
- 42 GS

Ce qui fait un total de 128 enfants. L'effectif moyen par classe sera donc de 25,6 enfants.

Selon les directives institutionnelles d'allègement des GS à 24 élèves/classe, la répartition prévisionnelle serait la suivante :

- 1 classe de PS de 27 élèves
- 1 classe de 10PS et 16MS de 26élèves
- 1 classe de 11PS et 16MS de 27 élèves
- 1 classe de 6MS + 18 GS de 24 élèves
- 1 classe de 24 GS

Mme Mosbach rappelle que ces données constituent une base susceptible d'évoluer à chaque instant jusqu'à la rentrée. L'enseignant de la 5ème classe sera nommé le 17/06.

- **Utilisation des locaux de l'école par l'association d'arts plastiques**

Mme Sarrazin explique qu'en raison du grand nombre d'associations barpaises et de la vétusté de certains des locaux qu'elles occupent, la problématique de trouver des salles libres répondant aux normes demandées (entrée indépendante, locaux situés dans le bourg, non brassage entre élèves et adhérents) s'est imposée à la municipalité. C'est parce-qu'elle y répond que l'école des Lutins recevra dès la rentrée l'association des Arts Plastiques qui se voit attribuer l'ancienne salle de classe TPS et la petite salle de jeu attenante.

Si les enseignants regrettent la perte de la petite salle de jeu et des activités spécifiques (théâtre d'ombres notamment et projections via le vidéo-projecteur) qui lui sont liées, il s'avère qu'après de nombreuses rencontres, la solution adoptée reste la plus judicieuse. Mme Sarrazin remercie l'équipe enseignante.

Le déménagement des mobiliers et matériels présents dans ces 2 pièces nécessite l'aide du personnel des services techniques. Mme Mosbach en a fait la demande le 11 juin en proposant plusieurs dates avant la fin des classes car la présence de l'équipe enseignante est indispensable, de la même manière que le sont l'achat et l'installation en amont des étagères métalliques commandées à cet effet (voir bilan des travaux). Mme Mosbach espère une réponse au plus vite de Mr Laborde, DST.

Mr Labarthe demande si des activités en collaboration avec l'association sont prévues. L'équipe enseignante répond qu'elle y est ouverte et que les murs de l'école peuvent également être un support d'exposition.

Mme Mosbach, après s'être assurée qu'il n'y ait plus de questions, clôture ce conseil d'école.

Secrétaires de séance : Mme Christine Roissé (EN), Mr Ludovic Raynaud (parent Paradisscoleyre)

Fin du conseil d'école : 20h00.

Fait à Le Barp, le 21 juin 2021

La Directrice, Mme Mosbach
Présidente du Conseil d'Ecole



Les Secrétaires de séance :
Mme Roissé et Mr Raynaud

